

Histoire d'un foulard et d'un cache-nez : [suite]

Autor(en): **Lieutier, Nelly**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **21 (1883)**

Heft 3

PDF erstellt am: **15.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-187573>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

coumeint l'avai dza étâ tondu pè clliâo dzeins dè plionma et que l'étâi on tot malin, l'eut bintout ruminâ 'na malice po avâi sa consurta bon martsî.

Fasâi tsaud ; martsivè âo redou dâo selâo, et fut bintout tot ein nadze ; assebin l'eintrè dein on cabaret po bâirè quartetta, doutè sa roulière po, trairè sa veste que met dein son bissat et sè remet ein route, son bâton su l'épaula et lo bissat peindu âo bet dâo bâton.

Arrevâ dévânt la mâison iò demâorâvè l'avocat, Nicolâ eimpougnè on espèce dè mécanique ein fai, cllioulâie pè on bet su la porta, et rolhiè avoué l'autro bet su onna grossa tэта dè clliou rivâ, que cein fasâi dâi zonnâies à tot réveilli dein la baraqua, et on espèce dè comis vint âovri.

— Monsu l'avocat est-te que ? se fâ Nicolâ.

— N'est pas onco levâ, se repond l'autro, que lâi volliâi-vo ?

— C'est que mè farâi bin pliési dè lo vairè, se lâi dit noutron lulu, ein faseint état dè sè détserdzi dè son bissat, coumeint se l'étâi bin pésant.

Lo comis, que sè peinsè que Nicolâ apportè, oquiè à fricottâ, fâ lo galé avoué li, lo fâ eintrâ dedein et lâi baillè mémameint onna chaula ; et va criâ l'avocat ein lâi deseint qu'on pâysan lo demâdâvè, et que faillâi vito veni, vu que cé l'homo avâi on fin bocon dein son bissat.

L'avocat sè vitè à la couâte sein pi mettrè sè dzerrotirès et quand l'a vu le bissat et que Nicolâ lâi a de que lo volliâvè consurtâ, lo fâ dèdjonnâ avoué li, que ma fâi lo gaillâ s'est goberdzi âo tot fin et s'ein est pifrà po tant qu'âo né, tot ein deve-seint dâo procès ein quiestion, après quiet l'avocat lâi a écrit la consurta su on mot dè beliet, po que Nicolâ la pouèssè montrâ à sa fenna.

— Ora, diéro est-te ? se fâ lo pâysan.

— Eh ! mon pourro ami, n'est rein, se repond l'avocat, que peinsâvè âo bissat.

— Eh bin, ne pu fèrè què dè vo remachâ millè iadzo, se fe Nicolâ ein pregeint lo bissat et ein lo dètatseint ; mâ ditès-vâi : est-te que 'na lâivra vo farai pliési ? ditès lo mè sein complimeint ?

— Oh ! vo z'ètes trâo bon ! se lâi repond l'avocat que s'atteind à vairè dué grantès z'orolhiès sailli dâo bissat ; eh bin, frantsemeint, onna lâivra n'est pas dè refus.

— Eh bin, se fâ Nicolâ, se per hazâ y'ein acrotso iena, vo z'ètes sû que l'est por vo.

Et ein lâi deseint cein, soo sa veste dâo bissat, la fâ teni à l'avocat, tandi que trait sa roulière po poâi remettre la veste, et quand l'est tot revetu, s'ein va ein remacheint l'avocat, qu'est bin tant ébaubi su lo momeint, que ne sâ pas què derè, mâ que passè sa colère ein après, su lo pourro diablo dè comis que lâi avâi met dein la tэта que lâi volliâvè avâi oquiè à freccassi.

Histoire d'un foulard et d'un cache-nez.

II.

Catherine regarda le cache-nez, qui était en cachemire fin et doux au toucher ; puis ses yeux tombèrent sur la petite pièce d'or, et alors, tout d'once et sans rien ajouter, elle détacha le foulard attaché par Georgette, le fit lentement glisser sur sa poitrine et le remit entre les mains du jeune monsieur.

— Mais vous ne mettez pas l'autre aussi bien que la demoiselle, dit-elle avec une sorte de regret.

— Oh si ! tu vas voir ! reprit le jeune homme avec enfantillage. Et, d'une main que sa bonne volonté ne rendit pas trop maladroit, il mit sa large et longue écharpe autour du cou de l'enfant, la ramena sur la poitrine comme l'avait fait Georgette, mit dans la main de la petite la pièce d'or qu'il lui avait promise, et il allait s'éloigner lorsqu'une réflexion le retint un moment à la même place.

Catherine, toute heureuse, lui fit une belle révérence et s'élança en avant.

— Merci, monsieur, [Dieu vous le rende ! s'écria-t-elle en prenant sa course.

— Veux-tu le dispenser de ce soin et me le rendre toi-même ? demanda l'étranger en retenant de nouveau la petite fille.

Celle-ci le regarda avec un air étonné et interrogateur.

— Laisse-moi, à mon tour, te donner un baiser sur le front, comme elle, ajouta-t-il plus bas, en se parlant à lui-même.

— Ça n'est pas bien difficile, et je vous dois bien ça, dit l'enfant sans s'émouvoir. Mais dépêchez-vous à m'embrasser puisque ça vous fait plaisir, parce que j'arriverai après les autres et que je serai grondée.

Et d'un geste que sa spontanéité rendait gracieux, la petite renvoya un peu en arrière le léger capuchon qui lui recouvrait la tête, et elle présenta à l'étranger son petit visage triste et décoloré par le froid.

Le jeune homme la regarda avec un attendrissement douloureux.

Il porta vivement les lèvres sur son front à l'endroit où il avait vu Georgette lui donner un baiser, et il s'éloigna aussitôt, rejoignant le vieillard, qui était resté à quelques pas, témoin muet de toute cette scène.

— Tu es un véritable enfant, Léopold, dit ce dernier au moment où son compagnon venait de se rapprocher de lui. Je n'ai voulu en rien intervenir dans ce que tu viens de faire et je ne désapprouve même pas ta générosité envers cette enfant malade et pauvre ; mais tu sembles mêler à tout cela un sentiment qui, je te l'avoue, me paraît incompréhensible.

Léopold releva sa tête baissée et regarda le vieillard en souriant.

— Je sais, père, que tu m'as toujours reproché d'être un peu étrange, reprit-il, mais chacun voit les choses suivant sa nature et ses impressions, et j'ai été si touché par l'action de cette jeune fille, de cette enfant même, qu'il me sera impossible de n'en pas conserver longtemps le souvenir.

— Et c'est pour le rendre impérissable que tu as échangé ta large écharpe de voyage contre le mince foulard de cette enfant inconnue ? demanda le père avec un air narquois.

Léopold rougit comme une jeune fille surprise à effeuiller une marguerite.

— Je n'avais pas besoin de cela, père, murmura-t-il, mais il faut me pardonner de ramasser en passant cette petite épave, comme tu ramasses, toi, une lave précieuse tombée d'un volcan, ou comme tu cueilles une fleur rare et inconnue sur les flancs d'une montagne escarpée.

— Ce que c'est que d'apprendre aux enfants à raisonner, dit le vieillard ; ils ne tardent pas à vous battre avec vos propres armes, et l'on se sent sans forces pour les combattre. Heureusement que, chez toi, les impressions ne sont pas tenaces, et celle-ci s'évaporerait comme tant d'autres. Avant que notre voyage en Suisse soit terminé, parions que le foulard sera mis aux chiffons auxquels on ne pense plus !

— Eh bien ! j'accepte, père, reprit le jeune homme, et non pas à la fin de notre voyage, qui ne durera que quelques mois ; mais après dix ans, permets-moi de m'accorder la première chose que je te demanderai en te présentant ce foulard ?

— Je ne cours pas grand risque, mon enfant. et je te fais sans peine la promesse que tu me demandes, reprit

en riant le père.

Et sans s'attarder davantage, car la nuit commençait à devenir noire et froide, les deux voyageurs gagnèrent rapidement le village et l'auberge dans laquelle ils avaient laissé leurs bagages.

Il y a grande fête à l'hôtel du riche banquier Amistroff. Les fenêtres, largement illuminées, envoient, jusque sur le trottoir opposé du boulevard Haussmann, des reflets brillants qui attirent les regards curieux des passants.
(A suivre.)

Nous venons de recevoir l'ANNUAIRE DU COMMERCE SUISSE, POUR 1883. A l'apparition de chaque nouvelle édition de cet ouvrage, d'environ 2000 pages, nous ne pouvons nous empêcher d'admirer la persévérance de ses éditeurs, MM. Chapalay et Mottier, à Genève, dans une entreprise aussi considérable et qui demande tant de soins et d'exactitude, tant d'innombrables détails. Cet *Annuaire* est si complet, si riche en renseignements de toute espèce, qu'il ne semble pas que celui qui a le moindre commerce, la moindre industrie, les moindres relations d'affaires, puisse s'en passer; aussi le voyons-nous prendre de plus en plus sa place dans tous les bureaux, hôtels, pensions, etc., où il est sans cesse feuilleté. Il suffit de jeter un coup-d'œil sur la table des matières pour se rendre compte de l'importance et de l'utilité d'un pareil travail, qui est équivalent, dans son ensemble, à tous les guides cantonaux réunis. C'est assez dire combien de noms, de professions, d'industries, d'établissements et institutions divers, d'autorités fédérales, cantonales, communales, d'administrations, postes, télégraphes, douanes, etc. etc., avec leurs tarifs, s'y trouvent mentionnés. Et comme il y a tant de gens qui recherchent des adresses, des relations commerciales, des débouchés pour leurs produits, des fournisseurs, etc., etc., il n'est pas de jour où le livre que nous nous empressons de recommander ne rende quelque bon service.

Boutades.

Buloz, le fondateur de la *Revue des Deux-Mondes*, était borgne. Murger, qui avait eu à se plaindre de lui, fit ainsi son épithète anticipée :

Vienne la mort le réclamer,
Il ne la fera pas attendre:
Il n'aura qu'un œil à fermer
Et n'aura point d'esprit à rendre.

Méry, qui se plaisait aux paradoxes, soutenait un jour, dans un salon, qu'il n'avait jamais rencontrée de femmes laides.

— La vérité est que toutes les femmes sont des anges, ajoutait-il.

Une dame l'interrompit en riant.

Cette dame avait le nez horriblement aplati et camard. Elle en prenait galement son parti et était la première à rire de cette difformité.

— Et moi, monsieur, s'écria-t-elle, me direz-vous aussi que je suis un ange ?

— Certainement, madame, fit Méry, sans se déconcerter, un ange, tombé du ciel... Votre malheur, c'est d'être tombée sur le nez.

Un jeune campagnard, tout récemment entré au service de Madame B^{***}, à Lausanne, est envoyé

chez une des connaissances de cette dernière, demeurant à la campagne.

— Allez, chez madame R^{***}, lui dit sa maîtresse, demandez au concierge où elle se trouve en ce moment et combien de temps elle doit y rester, car je dois lui faire parvenir une communication pressante.

Le jeune homme revient au bout d'une heure :

— Le concierge m'a répondu que M^{me} R^{***} est à son lit de mort, mais il n'a pas pu me dire pour combien de temps.

Problème.

Un jour Bacchus, ayant vu que Silène
Dormait profondément, prit sa coupe et, sans gêne,
Dans le cellier, à l'aise il s'attabla,

Près d'une amphore pleine
Où reposait un vieux vin, qu'avec peine
Son ami conservait pour des jours de gala.

Il but pendant le triple du dixième
Du temps qu'à boire seul Silène eut employé

Pour vider l'amphore elle-même ;
Mais Silène survient, et son chagrin extrême
Dans le reste du vin est aussitôt noyé.

Quand l'amphore fut vide,
Avec regret Bacchus vit que sa part

Du précieux liquide
N'avait été que juste le quart
De celle de Silène.

Si tout d'abord, d'une commune haleine,
Chacun buvant à sa façon,

Ils s'étaient réunis, ils auraient mis, dit-on,
Huit quarts d'heure de moins pour épuiser l'amphore.

Comment l'a-t-on su ? Je l'ignore.

On veut, d'après cela, trouver exactement
Le temps que chacun d'eux eût mis séparément,
Si, buvant seul, de la même manière,
Il avait mis à sec l'amphore tout entière.

PRIME : 1 paquet de beau papier à lettres.

La livraison de janvier de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE ET REVUE SUISSE contient les articles suivants :

Machiavel, d'après un livre récent, par M. Marc Monnier. — Une histoire comme les autres. — Nouvelle, par M. Auguste Glardon. — Laybach et le peuple slovène. — Notes de voyage, par M. Louis Léger. — Thérèse Gautier. — Etudes de mœurs genevoises, par J. des Roches. — Emerson, sa vie et son œuvre, par Léo Quesnel. — Chronique parisienne. — Chronique italienne. — Chronique allemande. — Chronique anglaise. — Bulletin littéraire et bibliographique.

Bureau chez Georges Bridel, place de la Louve,
à Lausanne.

THÉÂTRE. — Demain, dimanche, 21 janvier. A la demande générale, une dernière représentation de **HERNANI**, pièce en 5 actes, par V. Hugo; **Jobin et Nanette**, comédie-vaudeville en 1 acte. Ordre : 1^o Hernani ; 2^o Jobin.

Bureau à 7 h ; rideau à 7 1/2 h.

Papeterie L. MONNET

Assortiment de registres, presses à copier, copie de lettres. Impression de têtes de lettres, de raison commerciale sur enveloppes, de cartes de commerce, visite, etc.

IMPRIMERIE HOWARD GUILLOUD & C^{ie}